

Monsieur le Président de l'AFCEN,

Vous m'avez transmis par courrier en date 18 avril 2018, le document référencé RM 16-455 Rév. B relatif au DNRE N2/N3 portant révision du document RM 16-445 Rév A.

Selon les conditions définies par la commande du 12 mars 2018 et le Contrat AFCEN-GSEN du 20 décembre 2017 a procédé à l'instruction de ce document.

A ce titre, des réunions d'échanges entre le GSEN et l'AFCEN ont eu lieu les :

- 11 juillet 2017,
- 9 février 2018
- 21 février 2018
- 13 mars 2018
- 19 avril 2018.

Aussi, en complément, de nombreux échanges téléphoniques ont permis d'assurer le suivi de ces réunions.

Les rapports successifs suivants ont été transmis à l'AFCEN :

- 2017-01 révision 1 du 12 décembre 2017
- 2017-01 révision 2 du 3 juillet 2018 (final)

A l'issue de cette instruction, le GSEN considère que :

La démarche proposée par le document RM-16-455 rev B relatif aux référentiel dimensionnel des équipements sous pression nucléaires de niveaux ESPN N2 et N3, sous réserve d'être mis en cohérence avec le RCC-M édition 2018, constitue un moyen approprié pour satisfaire aux dispositions correspondantes des exigences EES 2.2.3. et 3.1.

Fait le 27 septembre 2018 à La Défense

Pour le GSEN

M. Balahy en qualité de mandataire du GSEN.

Signature :

